YERRES

HÔTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2008

DELIBERATION N° 2008/10/115

OBJET : Stage BAFA -Formation Générale- organisé avec l'IFAC 91 - Fixation du tarif pour les jeunes.

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que la ville organise une formation générale au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs « B.A.F.A. » à destination des jeunes Yerrois du 26 octobre au 2 novembre 2008 inclus,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de fixer le tarif de participation par jeune à 330 €,

DIT que les recettes sont inscrites au budget 2008.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 24-10-08
et de la publication le 24-10-08
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

Charles de Gaulle
YERRES Cedex
69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98

La douceur de vivre
Internet : www.yerres.fr